

29 NOVEMBRE 2014 à **CAUROY LES HERMONVILLE**

9h - Réunion de la Commission de MOTO-CROSS
Réunion du Collège Technique
12h 30 - Repas
14h - Réunion de la Commission de MOTO-CROSS (suite)
16h - Comité Directeur
18h - Pot de l'amitié

AUX PRESIDENTS DE CLUB

Le 22 octobre, nous avons fait les chèques d'indemnités de tous les commissaires qui ont renvoyé leur carnet.
Les retardataires doivent le faire parvenir à **Marcel GOURDET** –
54 grand rue –
08 350 Thelonne
ou le contacter au : **06.02.28.35.78** avant le **20 novembre**. Passé ce délai, il sera trop tard.
Merci aux Présidents de clubs de bien vouloir prévenir leurs licenciés.



Collège Technique

Bonjour à tous,

Samedi 29 novembre 2014, la Ligue a une réunion de commission et un Comité Directeur à Cauroy les Hermonville. Le Président Jean-Pol Tourte m'a proposé une salle pour faire une réunion des Commissaires Techniques LMCA. Nous ferons donc cette réunion le 29 novembre 2014 de 9h à 12h, Retenez cette date et confirmez moi votre présence. Merci.

Ordre du jour :

Bilan de l'année 2014.

Relation entre OCT et Pilotes.

Compte rendu du congrès FFM sur le Technique et Formations.

Règlements Techniques 2015 Ligue.

Désignation OCT 2015.

Formation 2014 des OCT1 et LMCA.

Questions diverses.

Joël.

CALENDRIER **PROVISOIRE** 2015 au 5/11/2014

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	N° FFM de l'épreuve
10-janv.	CASM	Fresne les Reims	UM Marne	x
24-janv	ASSEMBLEE GENERALE	Chaumont	Chaumont Enduro 52	
15-févr	CASM	Sommauthé	AMC Sommauthé	x
22-févr	Enduro Sprint	Vatry (sous réserve)	MVCC	
08-mars	Course sur prairie	Buzancy (sous réserve)	MC Charleville	
15-mars	MOTO-CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	
22-mars	MOTO-CROSS	Moulin Saint Hubert	AMP	155
06-avr	MOTO-CROSS	Champignol lez Mondeville	MC Champignolais	
12-avr	TRANSCHAMPENOISE	Epernay	MC Epernay	
12-avr	RALLYE TOURISTIQUE	Epernay	MC Epernay	
19-avr	MOTO-CROSS	Bogny sur Meuse	MC Charleville	
26-avr	MOTO-CROSS – CF ?	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	
01-mai	MOTO-CROSS	Poulangy	MC Haut Marnais	157
03-mai	ENDURO ZUE	Buzancy	AMP	156
08-mai	MOTO-CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville	158
10-mai	ENDURO ZUE	Epernay	MC Epernay	159
14-mai	MOTO-CROSS	Fresne les Reims	UM Marne	160
17-mai	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	
31-mai	MOTO-CROSS	Manre	MC Manre	
31-mai	ENDURO ZUE	Rocroi	MCP Rocroi	161
6 et 7 Juin	MOTO-CROSS CF Cadet INTER LIGUE	Montgueux	UM Aube	162
13 et 14 Juin	CF ENDURO		AMC Gye en Champagne	
13 et 14 Juin	TRANSARDENNAISE	Charleville	MC Charleville	
13 et 14 Juin ?	ENDURANCE TT QUAD	Goncourt	Chaumont Enduro 52	
21-juin	MOTO-CROSS	Domaine de Foolz	AS Domaine de Foolz	
28-juin	ENDURANCE TT	Vatry	MVCC	
28-juin	TRIAL	Monthermé	MCP Rocroi	163
4 et 5 juillet	24 H MOTO RETRO	Les Riceys	MC Les Riceys	
05-juil	MOTO-CROSS	Sommauthé	AMC Sommauthé	164
11-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Le Chene	MC3C	
11-juil	DEFILMANIA	Epernay	MC Epernay	x
18-juil	MOTO-CROSS NOCTURNE	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	
26-juil	PIT BIKE	Loches/Ource	MX Ten Pit (CF) sous réserve	
9 Aout	MOTO-CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2	
15 Aout	MOTO-CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	
22-août	SUPERCROSS	Semoutiers	MC Haut Marnais	
23-août	Course sur Prairie	Chémery/Bar (sous réserve)	MC Charleville	
30 Aout	MOTO-CROSS	Menil Saint Loup	MX2J	
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP	165
06-sept	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion	
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi	166
27 septembre	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	
18-oct	TRIAL	Vertus	MC Epernay	167
24-oct	CASM	Vertus	MC Epernay	x
25-oct	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys	
6 Decembre	TELETHON	Epernay	MC Epernay	x

Nouveau ou modifié

RAPPEL AUX RETARDATAIRES : N'oubliez pas de remplir le formulaire d'inscription des épreuves et de l'envoyer, le plus rapidement possible à Amandine

Voici le lien

<http://www.ffmoto.org/page/formulaire-inscription-des-epreuves/2/B52D7FDD-550EA50A-2A502A50-0420531E>



NOTE D'INFORMATION

Afin de vous accompagner tout au long de la saison, la Fédération Française de Motocyclisme vous invite à prendre connaissance des informations ci-dessous, qui faciliteront vos démarches administratives.

COURRIER DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION AU CALENDRIER

Conservez précieusement ce courrier de confirmation d'inscription de votre épreuve au calendrier fédéral. Il vous sera demandé lors de vos démarches et est indispensable si vous souhaitez :

- Effectuer un changement de date ;
- Modifier la discipline ;
- Modifier le lieu où se déroule l'épreuve ;
- Modifier le nom du Moto-Club organisateur ;
- Modifier la capacité (Nationale, Européenne, Internationale) ;
- Annuler l'épreuve.

Nous appelons votre attention sur le fait que votre demande doit obligatoirement être transmise à votre Ligue. En effet, aucune demande ne pourra être traitée sans le visa de votre Ligue.

REGLEMENT PARTICULIER TYPE FFM

Pour simplifier vos démarches auprès de la Préfecture et de la FFM en vue de l'obtention de vos autorisations, nous vous recommandons très fortement :

- **D'utiliser les Règlements Particuliers types FFM** dès lors qu'ils sont disponibles pour le type d'épreuve que vous organisez. Ces derniers sont à votre disposition sur le site Internet de la FFM www.ffmoto.org dans la rubrique Club visible sur la page d'accueil.
- **De ne pas oublier d'annexer l'attestation d'assurance et les horaires de votre manifestation faute de quoi le visa d'organisation FFM ne pourra être délivré.** Un modèle d'attestation d'assurance est disponible avec les Règlements Particuliers types FFM.

SUBVENTION FEDERALE

Soucieuse d'accentuer plus encore sa politique d'aide aux Moto-Clubs organisateurs, la FFM a décidé de porter la subvention fédérale à hauteur de **1 200 Euros par épreuve** au titre de l'année 2015.

Pour l'obtenir, nous vous invitons à apporter le plus grand soin aux informations mentionnées dans votre rapport de clôture, conformément aux articles 2.2.6.17 et 2.2.6.18 du Code sportif :

- Joignez l'autorisation préfectorale ainsi que les PV et décisions de Jury ;
- Joignez la liste des engagés, les résultats, les classements et les relevés sonométriques s'il y a lieu ;
- Joignez les rapports d'accident dans l'enveloppe prévue à cet effet ;
- Respectez le délai d'un mois pour joindre le rapport de clôture à votre Ligue.

Monsieur Jonathan Roué se tiendra à votre disposition au 01 49 23 77 09 tout au long de l'année pour vous accompagner dans la réussite de votre organisation.



Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

MESSAGES DE LA FEDE

Bonjour M.

Suite à la réception et au contrôle des licences une manifestation délivrées par votre club,
Je vous informe que vous ne devez pas délivrer ou accepter des formulaires de licences « une manifestation » 2013 pour une manifestation en 2014.

Tout d'abord, le tarif n'était pas le même que 2014.
Puis, la FFM a changé d'assureur en 2014, ce n'est plus AMV mais le courtier GRAS SAVOYE.

Si vous rencontrez des problèmes pour effectuer ou réceptionner des demandes de licences « une manifestation », vous pouvez contacter directement la FFM afin de trouver une solution au lieu d'utiliser des formulaires obsolètes.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre vigilance pour les prochaines manifestations.

Veillez recevoir mes sincères salutations sportives,

Thomas COLLEY
Responsable service licences et affiliation

Chère Madame,

Je me permets de revenir vers vous concernant l'événement motocycliste organisé les 18 et 19 octobre derniers à Dommartin le Saint Père.

De nombreux éléments nous ont été rapportés prouvant que les craintes émises par la FFM étaient bien fondées. En effet, il s'agissait bien, comme l'année dernière, d'une manifestation qui aurait normalement dû être soumise à autorisation administrative et qui, par conséquent, activité pénalement réprimée en application de l'article R331-45 du code du sport.

Je ne vous cache pas, une nouvelle fois, mon étonnement sur l'absence de réaction de la part de l'autorité administrative, alors que cette manifestation lui avait été expressément signalée.

Il nous a été indiqué qu'un participant a été évacué par les pompiers à l'occasion de cette manifestation, preuve en est que l'activité en question n'est pas sans risques, même si en l'espèce et par chance, rien de plus grave ne semble s'être produit. Néanmoins, combien de blessés faudra-t-il pour que la sous-préfecture daigne intervenir ?

Que répondre à la colère de nos clubs, qui subissent des pertes financières en raison de contraintes d'organisation de plus en plus fortes, alors que des organisateurs peu scrupuleux sont susceptibles de réaliser de bien meilleurs résultats financiers en faisant fi de leurs obligations et ce, en toute impunité ?

Aussi, dans ces circonstances et avant toute autre démarche que la FFM serait susceptible d'engager, je souhaiterais connaître la position officielle de l'administration sur cette affaire et d'une manière plus générale, sur sa politique en matière de manifestations sportives.

Cordialement,

Alex BOISGROLLIER
Directeur juridique
Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 54 / Fax : 01 47 00 08 37



PAS DE RALLYE DES ARDENNES MOTO EN 2015

18 octobre : Résultat du vote pour l'attribution de la dernière épreuve pour le championnat de France des Rallyes Routiers 2015.

Après un premier vote à bulletin secret de la CNRR pour éliminer une première épreuve, le résultat a été suivant:

- * rallye des Garrigues: 5 voix
- * rallye des Ardennes: 2 voix
- * rallye du Beaujolais: 0 voix

En conséquence, le rallye des Garrigues n'a pas été retenu pour le deuxième tour.

Le résultat du second tour, toujours à bulletin secret, pour désigner le club organisateur retenu, est le suivant:

- * rallye des Ardennes: 3 voix
- * rallye du Beaujolais: 4 voix

Le rallye du Beaujolais est retenu pour organiser la 7ième épreuve du CFRR les 23 et 24 mai 2015.

La CNRR remercie les trois clubs candidats à une organisation en 2015 de la qualité des dossiers présentés, et espère les retrouver lors des prochains championnats.

Bien cordialement...

Gilles PLANCHON-TOURLY
Président de la CNRR

Cordialement



Photo souvenir de la réunion des secrétaires de ligues des 23 et 24 octobre 2014.